

AGE DÉCLARÉ ET AGE RÉEL :

une mesure des erreurs sur l'âge en l'absence d'état civil

L'extension des études démographiques aux pays dépourvus d'état civil se heurte depuis deux décennies à l'imprécision des âges déclarés.

Pour contourner cet obstacle de nombreuses méthodes ont été expérimentées (): lissages, abaques, tables-types, « logit ». Malheureusement il s'agit de procédés indirects fondés sur des permanences statistiques plus ou moins sûres. L'idéal serait de pouvoir confronter directement âges estimés et âges réels. Grâce à une enquête de FORSTOM, Gilles PISON, chercheur à l'INED, a pu réaliser une telle comparaison. Ses résultats permettent d'expliquer plusieurs des erreurs classiques en matière d'âge.*

I. — La mesure de l'âge en l'absence d'état civil

Toute enquête auprès de populations sans état civil se heurte au problème de l'évaluation de l'âge des individus. Suivant la méthode utilisée, et suivant également la population observée, les âges estimés s'éloignent plus ou moins des âges réels.

Aux erreurs d'estimation de type aléatoire s'ajoutent souvent des erreurs systématiques, ou biais, dont il est facile d'identifier certains lorsqu'on examine la composition par âge de la population. En voici deux exemples :

— la pyramide des âges de la population du Maroc, établie à partir du recensement de 1960 [9] (figure 1), comporte des variations d'effectif étonnantes d'un âge à l'autre; les classes d'effectif élevé correspondent

(*) *The demography of Tropical Africa*, by William Brass, Ansley J. Coale, Paul Demeny, Don F. Heisel... et al. - Princeton, Princeton University Press, 1968, 540 p.



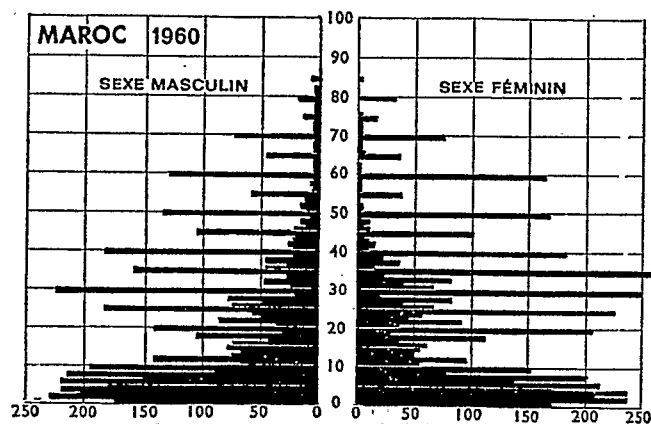


Figure 1. — Pyramide des âges - Maroc 1960. Cf. [9].
Effectifs pour une population totale de 10 000.

aux âges multiples de 5. Cela vient de ce que les enquêteurs, ne pouvant déterminer à une année près l'âge des individus, et sensibles au phénomène bien connu de l'attraction des nombres ronds, leur attribue préférentiellement des âges se terminant par 0 ou 5. A l'inverse, pour l'enquête en Guinée, de 1955, les enquêteurs avaient été fortement un déficit systématique de ces nombres [4].

mis en garde contre l'attraction des nombres ronds; il en est résulté

— Si on examine la pyramide des âges, par groupes d'âges quinquennaux cette fois, de la population du Sénégal, établie à partir de l'enquête de 1960-1961 [4] (figure 2), on remarque une déformation dans la moitié inférieure : les groupes d'âges de 10 à 24 ans sont sous-représentés au profit des deux groupes qui les encadrent, 5-9 et 25-29 ans. Pour expliquer ce déficit, que l'on retrouve d'ailleurs dans toutes les enquêtes effectuées à la même époque en Afrique de l'Ouest [4], l'hypothèse généralement avancée est qu'il existe un biais dans l'appréciation de l'âge des individus qui ont entre 10 et 25 ans, celui-ci étant, soit sous-estimé pour les plus jeunes, non pubères, soit surestimé pour les plus vieux.

On pourrait imaginer corriger les structures par âge affectées par des déviations d'âges, par exemple en lissant les pyramides. Mais rien ne prouve que les populations étudiées soient stables; dans le cas général, les déviations d'âges se superposent à des perturbations réelles de la pyramide, sans qu'il soit possible de les distinguer. Ainsi, a-t-on pu montrer qu'en Tunisie, le déficit du groupe d'âges 10-14 ans observé au recensement de 1956, correspondait au moins en partie à un déficit réel, lié à la deuxième guerre mondiale, puisqu'on en retrouve la trace au recensement de 1966, dans le groupe d'âges 20-24 ans [6].

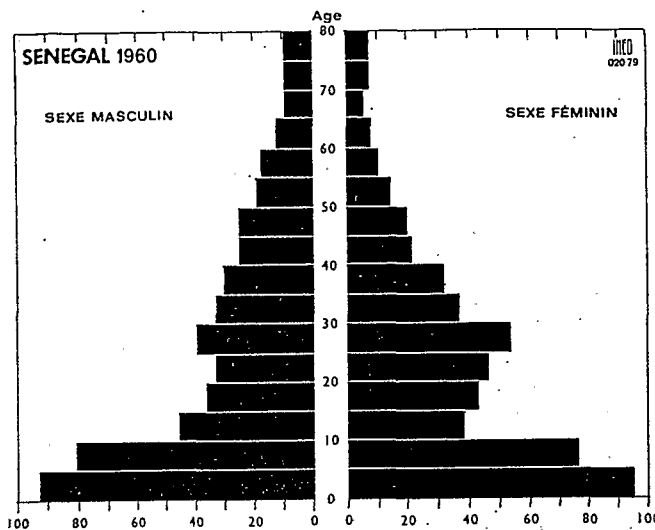


Figure 2. — Pyramide des âges (groupes d'âges quinquennaux) — Sénégal 1960.
Cf. [4].
Effectifs pour une population totale de 1 000.

La mesure de l'âge peut être améliorée grâce à certains procédés. Parmi ceux qui sont le plus souvent utilisés, citons :

— *Le calendrier historique* [1] [8]. Il s'agit d'une liste d'événements passés dont on connaît la date et dont les personnes enquêtées gardent le souvenir : épidémie, famine, décès d'une personnalité... L'utilisation d'un tel calendrier permet d'encadrer une naissance par deux dates. Cette technique est bien souvent décevante : elle ne donne de bons résultats que lorsque le calendrier est fait d'événements très localisés, c'est-à-dire lorsqu'on a pris la peine d'établir pratiquement un calendrier par village.

— *Le classement de la population d'un village par rang d'âge* [5]. Cette méthode repose sur l'hypothèse que, si on choisit au hasard deux personnes dans la population, il est possible, en interrogeant un vieux du village, de savoir laquelle est la plus âgée, c'est-à-dire est née la première. En pratique, lorsque les deux personnes ont des âges voisins, ce n'est possible que si elles sont nées dans le village, et si le village, ou toute autre unité de population choisie, est de petite taille. Le classement par rang d'âge constitue un ensemble d'âges relatifs; on peut l'utiliser pour corriger des âges absolus obtenus par une autre méthode; plus simplement, on peut passer des âges relatifs aux âges absolus si l'âge exact de certains individus classés est connu par ailleurs.

— *Les regroupements internes du questionnaire*. Par exemple, les enquêtes comprenant à la fois des feuilles de ménage et des questionnaires

fécondité fournissent l'occasion de demander à deux reprises, mais dans des conditions différentes, l'âge des enfants : ceux-ci seront inscrits sur la feuille de ménage à la suite de leur mère, par rang d'âge et en commençant par le plus jeune, le questionnaire fécondité sera rempli, au contraire, en commençant par l'enfant le plus âgé. L'expérience montre que les âges obtenus au cours des deux opérations pour le même enfant diffèrent.

— *Le classement des événements* [3]. Une façon de systématiser les recoupements internes du questionnaire consiste à établir un fichier de tous les événements enregistrés concernant un individu, et à reconstituer avec lui l'ordre dans lequel ces événements se sont succédés, en les classant d'une manière analogue à celle utilisée pour le classement des individus par rang d'âge (voir plus haut).

Quelle que soit la méthode utilisée pour évaluer l'âge des individus, on est, dans la plupart des cas, sans information sur l'écart qui sépare l'âge estimé de l'âge réel. Pour le mesurer, il faudrait connaître l'âge réel qui, justement, fait défaut sinon, il n'y aurait pas lieu de recourir à une estimation. Il est, d'autre part, impossible de tester la méthode d'estimation de l'âge sur une population couverte par l'état civil, l'existence d'un état civil efficace modifiant bien évidemment la réponse que l'on peut attendre d'une personne interrogée. La comparaison des âges déclarés par les mêmes personnes au cours de deux visites indépendantes (par exemple, à l'occasion d'une enquête à passages répétés) peut permettre de déceler les âges les plus sensibles aux erreurs de déclaration et donner une idée de l'importance de ces erreurs. Portant sur deux sources également entachées d'erreurs, elle ne permet cependant ni de mesurer ces erreurs avec précision, ni d'en définir le sens.

La mesure de l'écart entre âge estimé et âge réel n'est vraiment possible que dans le cas très particulier où un observateur connaît la date de naissance des individus d'une population, alors qu'eux-mêmes ne la connaissent pas.

Une telle situation existe au Sénégal, à la suite d'une enquête à passages répétés menée depuis 15 ans, pratiquement sans interruption, par la section de démographie de l'ORSTOM ⁽¹⁾ de Dakar. A partir des données recueillies au cours de cette enquête, une étude des différences entre *âge déclaré* et *âge réel* a été entreprise pour les moins de 15 ans [7]. Nous entendons par âge déclaré l'âge que s'attribue une personne à qui on demande son âge sans plus de précaution, son âge réel étant la mesure exacte de la durée écoulée depuis sa naissance. La méthode, les résultats et les conclusions de cette étude sont présentés ici.

(1) ORSTOM : Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer.

II. — Les données - Méthode de collecte

A. — L'estimation des âges réels. L'enquête qui est à la base de cette étude se déroule dans l'arrondissement de Niakhar (région du Sine-Saloum) au cœur du « pays serer ». L'état civil, institué dans la région en 1950, n'y fonctionne encore qu'imparfaitement : nous avons pu estimer le taux d'enregistrement des naissances entre 1974 et 1977; il est voisin de 25 % dans les villages étudiés.

La zone d'enquête consiste en un groupe de 8 villages, centré sur le village de Ngayokhème, et totalisant 4 600 habitants en 1977; il s'agit d'une sous-population de l'enquête du Sine-Saloum organisée par Pierre Cantrelle, où les 30 000 personnes de l'arrondissement de Niakhar avaient été suivies pendant trois ans [2].

L'enquête, du type « enquête à passages répétés » à intervalles annuels, a débuté à la fin de l'année 1962; l'observation s'est poursuivie jusqu'à maintenant avec, cependant, une interruption de 3 ans, les passages n'ayant pas été réalisés en 1975 et 1976.

Au cours de chaque passage ont été enregistrées, entre autres, toutes les naissances survenues depuis le passage précédent; les dates de naissance ont été déterminées par les enquêteurs, à l'aide d'un calendrier comportant les grandes fêtes religieuses et les travaux agricoles; ces estimations diffèrent de la réalité au maximum d'un mois. Bien entendu, lorsqu'une naissance avait été déclarée à l'état civil et que le bulletin était présenté à l'enquêteur, la date de naissance inscrite sur l'acte d'état civil était relevée. Ainsi, en 1977, grâce aux passages des années antérieures, nous connaissions au mois près la date de naissance d'une fraction importante — les 3/4 à peu près — des résidents de moins de 15 ans (les autres sont nés hors de la zone d'enquête et ont immigré). Précisons qu'il s'agit des individus :

- nés en 1963, 1964 et 1965, dans l'arrondissement de Niakhar;
- nés entre le 1^{er} janvier 1966 et le 28 février 1974 dans un des huit villages de la zone actuelle d'enquête.

B. — Le recueil des âges déclarés. Au cours du passage 1977, l'âge de chaque personne a été redemandé. Précisons ici quelques points :

- une seule personne est interrogée pour toute la « concession », habitation limitée par un enclos et comprenant 12 personnes en moyenne;

il s'agit, la plupart du temps, du chef de concession, de l'un de ses frères ou de l'une de ses épouses, à défaut de celui-ci.

— Un grand nombre d'hommes adultes possèdent une carte d'identité sur laquelle est inscrite une date de naissance, qui n'a d'ailleurs qu'un rapport lointain avec la date de naissance réelle. A la question posée, ils répondent souvent en montrant leur carte; l'enquêteur avait alors pour instruction de refuser la carte et de réclamer une réponse orale; ceux qui savaient lire, ou qui se souvenaient de la date inscrite sur leur carte répondaient alors en donnant l'âge correspondant à la carte d'identité. L'existence de ces cartes d'identité ne perturbe en rien, cependant, l'étude qui nous occupe ici, les enfants de moins de 15 ans n'en ayant pas.

— Quelques rares individus s'étonnaient qu'on leur demande leur âge, se souvenant que plusieurs années auparavant — en l'occurrence, 3 ans — la même équipe d'enquêteurs était passée et, donc, qu'elle devait déjà avoir le renseignement dans ses dossiers. Un rapide exposé de l'objectif de l'enquête résolvait alors le problème.

— Enfin, il arrivait, cas assez rare, que la personne interrogée s'avérait incapable de répondre. L'enquêteur s'abstenait de l'aider et enregistrait « ne sait pas ».

A la fin du passage, ont été sélectionnés les individus pour lesquels nous disposions à la fois d'une date de naissance exacte (acte de naissance), ou estimée au mois près (enquête à passages répétés), et d'un âge déclaré en 1977 : au total, 384 garçons et 364 filles de 3 à 14 ans (âge réel).

III. — Les résultats :

comparaison entre âge réel et âge déclaré

A. — *Âges comptés année par année.* Pour chaque sexe, nous avons réparti les individus de chaque groupe d'âges réels en fonction de la différence calculée entre âge déclaré et âge réel (tableau 1).

Ces tableaux montrent que, quel que soit le sexe, la répartition des individus d'un groupe d'âges s'étale de plus en plus avec l'âge; ainsi, résultat prévisible, pour un âge donné, l'âge déclaré est de plus en plus variable quand on passe de 3 à 14 ans. La moyenne de la distribution a été calculée pour chaque groupe d'âges (dernière colonne du tableau 1). La figure 3 présente, par sexe, les variations de cette différence moyenne entre âge réel et âge déclaré, en fonction du groupe d'âges. Si on regroupe les deux sexes, la courbe obtenue n'est pas très

TABLEAU 1. — RÉPARTITION DES INDIVIDUS À L'ÂGE RÉEL CONNU EN FONCTION DE LEUR ÂGE RÉEL, ET DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LEUR ÂGE DÉCLARÉ ET LEUR ÂGE RÉEL.

Garçons

Age réel (ans)	Différence (âge déclaré - âge réel) en années											Effectif total	Différence moyenne	
	-5 et -	-4	-3	-2	-1	0	+1	+2	+3	+4	+5 et +			
3					1	14	12						27	+ 0,41
4					8	17	8	1					34	+ 0,06
5				1	10	13	10	2					36	+ 0,06
6			1	5	10	21	6						43	- 0,40
7			1	3	8	12	5						29	- 0,41
8			4	4	4	11	1	1					25	- 0,84
9	1		4	10	6	10	8	1					40	- 0,83
10	2	4	6	4	4	10	2		1				33	- 1,55
11	4	5	4	4	8	6	6	1					38	- 1,58
12	2	4	4	11	2	6	2	1	2				34	- 1,24
13	3		6	1	5	3	3	2	1	1			25	- 1,04
14	3	1	1	2	3	6	4						20	- 1,25

Filles

Age réel (ans)	Différence (âge déclaré - âge réel) en années											Total	Différence moyenne	
	-5 et -	-4	-3	-2	-1	0	+1	+2	+3	+4	+5 et +			
3					2	7	9					1	19	+ 0,37
4					3	18	9	1					31	+ 0,26
5				1	10	17	14						42	+ 0,05
6			2	7	12	20	9		2				52	- 0,29
7			1	5	6	9	2	1					24	- 0,63
8		1		5	10	4	5						25	- 0,76
9		1	3	7	10	15	3		1				40	- 0,77
10		1	4	2	7	13	4						31	- 0,74
11	1	4	3	2	7	7	7	1	2				34	- 0,76
12	6	1		8	4	7	3		2				31	- 1,45
13	4		4	3	5	4	1						21	- 2,00
14	2	1	1	3	3	4							14	- 1,86

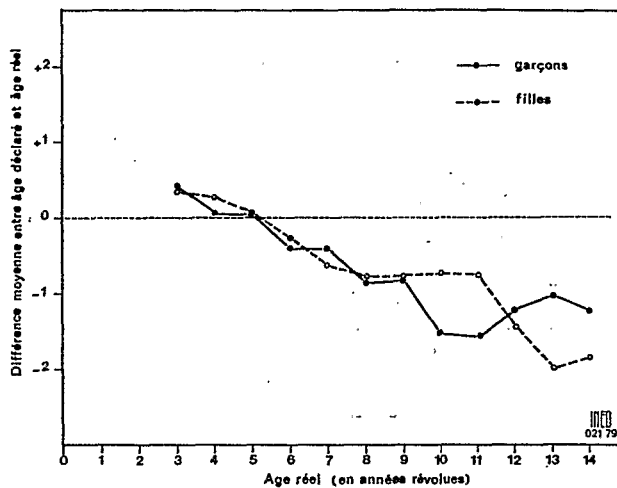


Figure 3. — Comparaison âge réel - âge déclaré.
Variations de la différence moyenne entre âge réel et âge déclaré
en fonction du groupe d'âges réel.

éloignée d'une droite, l'écart moyen variant régulièrement de + 0,5 à 3 ans à — 1,5 à 14 ans, en s'annulant à 5 ans.

Il est étonnant que, pour un enfant de 3 ans révolus, une fois sur deux, les parents donnent l'âge juste, une fois sur deux ils se trompent en lui donnant un an de plus alors que, pour un enfant de 5 ans ou plus, la tendance est au contraire à sous-estimer son âge, même si un certain nombre de parents continue à lui donner un an de plus (voir tableau 1).

Ce résultat curieux est à interpréter ainsi :

L'âge d'un individu se calcule habituellement en comptant le nombre d'« hivernages qu'il a vus ». Le climat, au Sénégal, se caractérise par l'alternance, au cours de l'année, d'une saison sèche, d'octobre à juin, et d'une saison des pluies dénommée également hivernage, de juillet à septembre.

Or, le passage réalisé en 1977 a eu lieu au mois de mai; on calcule aisément que, parmi les enfants de 3 ans révolus, au moment de l'enquête, une partie ont vu 4 hivernages (ils sont nés entre mai et septembre 1973), les autres n'en ont vu que 3.

Si on admet que, pour un enfant de 3 ans, la plupart des personnes interrogées savent calculer son âge (en nombre d'hivernages), on comprend le résultat obtenu pour ce groupe d'âges.

Pour les âges au-dessus, on peut penser que :

— la fraction des parents qui peuvent calculer l'âge exact en nombre d'hivernages va en diminuant au fur et à mesure que l'âge s'élève; cette fraction donne toujours soit l'âge réel (en années révolues), soit 1 an de plus;

— les autres parents, soit tentent un calcul en omettant un certain nombre d'hivernages — ils donnent alors un chiffre égal ou inférieur à l'âge réel —, soit font une estimation par comparaison avec d'autres enfants dont l'âge a été calculé de la même façon que précédemment, ce genre d'estimation aboutissant également à un chiffre égal ou inférieur à la réalité.

En conclusion, si on considère le nombre d'hivernages vécus, au lieu du nombre d'années révolues, lorsqu'il s'agit d'un enfant de 3 ou 4 ans (3 ou 4 hivernages vécus), l'âge déclaré correspond à l'âge réel dans la grande majorité des cas; par contre, lorsqu'il s'agit d'un enfant de 14 ans, l'âge déclaré est inférieur de plus de 2 ans, en moyenne, à l'âge réel.

Ces résultats confirment donc une partie de l'hypothèse souvent avancée pour expliquer le creux, entre 10 et 25 ans, des pyramides des âges du Tiers-Monde, hypothèse que nous avons rappelée plus haut à propos de la pyramide des âges du Sénégal (figure 2) : l'âge des enfants non pubères est sous-estimé.

Il serait intéressant de vérifier l'autre volet de l'hypothèse : sur-estimation de l'âge après la puberté. La même enquête pourrait être refaite dans la même zone dans 5 ou 10 ans. Sans attendre jusque-là, il serait possible de reprendre les données d'enquête effectuées il y a 15 ou 20 ans et ayant fourni des dates de naissance fiables pour les individus nés au moment de l'enquête.

**B. — Individus classés
en groupes d'âges quinquennaux.**
sexes confondus.

A partir des tableaux 1, nous
avons regroupé les individus par
groupes d'âges quinquennaux,

Si on regroupe les individus par groupes quinquennaux, suivant leur âge réel, et que l'on calcule le pourcentage des individus de ces groupes qui se retrouvent dans l'un des groupes d'âges constitués à partir des âges déclarés, on obtient le tableau 2.

Il est étonnant de voir que 42 % des individus du groupe d'âges 10-14 ans sont placés à tort dans l'une des deux classes adjacentes, si on se réfère à l'âge déclaré.

TABLEAU 2. — MODIFICATION DES GROUPES D'ÂGES QUINQUENNAUX
QUAND ON PASSE DES ÂGES RÉELS AUX ÂGES DÉCLARÉS.

Groupe d'âges réels	Fraction contenue dans les groupes d'âges déclarés				Total
	0-4	5-9	10-14	15-19	
5-9	10	84	6	0	100
10-14	0	35	58	7	100

Le tableau 3, obtenu par le procédé inverse, montre que 27 % des enfants du groupe d'âges déclarés 5-9 ans (le seul groupe complet dont nous disposions; en effet, une partie des individus d'âge déclaré 10-14 ans échappent à notre étude, car ils ont un âge réel supérieur à 14 ans) sont placés à tort dans ce groupe d'âges, et seraient pour la plupart classés dans le groupe d'âges supérieur si on utilisait l'âge réel.

TABLEAU 3. — MODIFICATION DES GROUPES D'ÂGES QUINQUENNAUX
QUAND ON PASSE DES ÂGES DÉCLARÉS AUX ÂGES RÉELS.

Groupe d'âges déclarés	Fraction contenue dans les groupes d'âges réels			Total
	0-4	5-9	10-14	
5-9	5	73	22	100

Conclusion

Cette rapide étude comparative entre âge réel et âge déclaré ne concerne malheureusement que les moins de 15 ans. D'autre part, les conclusions chiffrées auxquelles elle aboutit ne sont pas applicables à n'importe quel autre terrain d'étude; issues d'une enquête auprès d'une population de paysans serer du Sénégal, on peut raisonnablement penser qu'elles s'appliquent à toute population rurale africaine de la zone soudano-sahélienne; par contre, nous n'aurions sans doute pas obtenu les mêmes résultats si l'enquête avait été effectuée auprès d'une population vivant depuis longtemps dans une ville.

A partir des résultats de cette étude, nous pouvons conclure cependant qu'il est vain, à partir d'âges obtenus principalement sur

déclaration des enquêtés, de dresser des pyramides des âges annuelles, qu'il est encore plus vain d'essayer de les interpréter.

En ce qui concerne les pyramides par groupes d'âges quinquennaux, la situation n'est pas très différente : les erreurs sur les âges ne se faisant pas indifféremment dans les deux sens, on ne peut compter qu'elles se neutralisent lors du regroupement des générations. Entre 5 et 14 ans, la tendance est à la sous-estimation des âges. Comme cette sous-estimation va croissant avec l'âge, on ne peut compter sur un effet de report en cascades d'un même effectif d'un groupe d'âges à l'autre, d'autant plus que nous ne savons pas si au-delà de 14 ans, la tendance à la sous-estimation se poursuit.

Il serait intéressant de poursuivre cette comparaison entre âge déclaré et âge réel, en réalisant ce genre d'enquête ailleurs et aux âges élevés. Il serait utile, d'autre part, de confronter à l'âge réel les différentes techniques d'amélioration de l'âge déclaré.

Gilles PISON.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] BLANC R. — *Manuel de recherche démographique en pays sous-développé*. Paris, PUF, 1962, 226 p.
- [2] CANTRELLE P. — *Etude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal). Etat civil et observation démographique*. ORSTOM, Travaux et Documents, 1969, n° 1, Paris, 121 p.
- [3] FERRY B. — *Le fichier-événements. Une nouvelle méthode d'observation rétrospective. L'observation démographique dans les pays à statistiques déficientes*. Chaire Quetelet 76, Université Catholique de Louvain, pp. 137-163.
- [4] GENDREAU F., NADOT R. — *Structure par âge, actuelle et future*. Démographie comparée, n° 9-10, DGRST, 1967.
- [5] GUBRY P. — « Une confrontation entre deux méthodes de détermination des âges au Cameroun ». *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, Vol. XII, n° 4, 1975, pp. 325-337.
- [6] PICQUET M. — « Etude de la structure par âge de la population tunisienne à partir de l'examen des pyramides d'âges ». *Revue tunisienne de sciences sociales*, 1969, n° 17-18, pp. 177-212.
- [7] PISON G. — *Etude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal). La reprise de l'enquête à passages répétés de Ngayokhème en 1977. Méthode d'enquête et premiers résultats*. Centre ORSTOM de Dakar, 1978, multi-graphié, 55 p.
- [8] SCOTT C., SABAGH G. — "The Historical Calendar as a Method of Estimating Age: The Experience of the Moroccan Multi-Purpose sample Survey of 1961-1963". *Population Studies*, XXIV, n° 1, mars 1970, pp. 93-109.
- [9] VALLIN J. — « La conjoncture démographique : l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie ». *Population*, 1970, n° 6, pp. 1205-1262.

PISON Gilles. Age déclaré et âge réel: une mesure des erreurs sur l'âge en l'absence d'état civil.

La détermination des âges est l'un des gros problèmes qu'ont à résoudre les enquêtes démographiques dans les pays à état civil inexistant ou déficient. Quelle que soit la méthode d'estimation utilisée on ne possède, dans la plupart des cas, aucune information sur l'écart qui sépare l'âge estimé de l'âge réel. Cet écart a pu être mesuré à l'occasion d'une enquête à passages répétés réalisée au Sénégal. L'étude porte sur l'âge déclaré des enfants de moins de 15 ans. Elle montre notamment que l'âge des enfants de 14 ans est sous-estimé de plus de 2 ans en moyenne et que près de la moitié des enfants de 10 à 14 ans sont placés dans l'un des deux groupes d'âges 5-9 et 15-19 ans si on effectue un classement en groupes d'âges quinquennaux. Ceci incite à une grande prudence dans l'interprétation des structures par âge des pays pauvres, telles qu'on les connaît.

PISON Gilles. Declared and Real Ages: Measurement of Age-Errors where no Civil Records are available.

The correct assessment of age is a major problem in demographic surveys in countries where civil registration is defective or non-existent. Whatever method of adjustment is used, no information is normally given about the difference between estimated and actual age. It was possible to measure this difference in the course of an enquiry carried out in Senegal, where repeated calls were made on the respondents. The survey related to the declared age of children aged under 15 years. It shows that the ages of 14-year olds were underestimated by more than two years on average, and that nearly half the children aged between 10 and 14 were placed in one of the age groups 5-9 and 15-19 when ages were given in five-year groups. This underlines the care that must be used when working with statistics of age structure in poor countries.

PISON Gilles. Edad declarada y edad real: una medida de los errores de declaración de la edad cuando no existe registro civil.

La determinación de la edad es uno de los mayores problemas que hay que resolver en las encuestas demográficas en los países donde no existe registro civil o cuando este es deficiente. Cualquiera que sea el método de estimación utilizado, no se tiene en la mayor parte de los casos ninguna información acerca de la diferencia entre la edad estimada y la edad real. Esta diferencia ha podido ser observada con ocasión de una encuesta de visitas repetidas que se realizó en Senegal. El estudio se refiere a la edad declarada de los niños menores de 15 años. Se demuestra que la edad de los niños de 14 años es sub-estimada en más de dos años, en promedio; y que la mitad de los niños de 10 a 14 años se ubican en los dos grupos de edad de 5-9 y de 15-19 años, si se efectúa una clasificación en grupos quinquenales de edad. Estos resultados inducen a tener una gran prudencia en la interpretación de las estructuras por edad de los países pobres, en la forma que se las conoce actualmente.